

Recueil des actes administratifs

■ n° 304

10 avril 2020

Pages 7945 à 7958

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Délibérations

Délibération n° 2020-04-07-4-CFVU du 7 avril 2020 portant délégation de compétence au président de l'université en matière d'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.....7948

Arrêtés

Arrêté n° 2020-195 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Biotechnologies (tous parcours).....7949

Arrêté n° 2020-196 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil (tous parcours).....7949

Arrêté n° 2020-197 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique (tous parcours).....7950

Arrêté n° 2020-198 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques et applications.....7950

Arrêté n° 2020-199 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences et génie des matériaux.....7951

Arrêté n° 2020-200 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GGL.....7951

Arrêté n° 2020-201 du 1er avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GEEL.....7952

Arrêté n° 2020-202 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Biotechnologies (tous parcours).....7953

Arrêté n° 2020-203 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil (tous parcours).....7953

Arrêté n° 2020-204 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique (tous parcours).....7954

Arrêté n° 2020-205 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques et applications.....7954

Arrêté n° 2020-206 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au

niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences et génie des matériaux.....7955

Arrêté n° 2020-207 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GGL.....7956

Arrêté n° 2020-208 du 1er avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine sciences, technologies, santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GEEL.....7956

Délibérations

Délibération n° 2020-04-07-4-CFVU du 7 avril 2020 portant délégation de compétence au président de l'université en matière d'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Séance du 7 avril 2020

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 15 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions,

DÉLÈGUE sa compétence au président de l'université pour apporter les adaptations nécessaires à la mise en œuvre des modalités d'accès aux formations ainsi que des modalités de délivrance des diplômes, pendant toute la durée de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Fait à La Rochelle, le 7 avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêtés

Arrêté n° 2020-195 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Biotechnologies (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Biotechnologies (tous parcours), pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Stéphanie BORDENAVE, maîtresse de conférences, présidente
- > Frédéric SANNIER, professeur des universités
- > Sophie SABLE, maîtresse de conférences
- > Zoulikha REZZOUG, maîtresse de conférences
- > Isabelle LANNELUC, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-196 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil, pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Erwan LIBERGE, maître de conférences, président
- > Ameer El Amine HAMAMI, maître de conférences
- > Marc ABADIE, maître de conférences
- > Emmanuel BOZONNET, maître de conférences
- > Christophe GILLIOT, maître de conférences associé temporaire

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-197 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique (tous parcours), pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Jean-Loup GUILLAUME, professeur des universités, président
- > Arnaud REVEL, professeur des universités
- > Patrick FRANCO, maître de conférences
- > Karell BERTET, maîtresse de conférences
- > Jacques MORCOS, maître de conférences
- > Carl FRELICOT, professeur des universités
- > Frédéric BERTRAND, maître de conférences
- > Armelle PRIGENT, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-198 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques et applications

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques et applications, pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Michel BERTHIER, professeur des universités, président
- > Catherine CHOQUET, professeuse des universités
- > Laurent MASCARILLA, maître de conférences
- > Christophe SAINT-JEAN, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-199 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences et génie des matériaux

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences et génie des matériaux, pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Juan CREUS, professeur des universités, président
- > Sébastien TOUZAIN, professeur des universités
- > Stéphanie MALLARINO, maîtresse de conférences
- > Catherine SAVALL, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-200 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GGL

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement parcours GGL, pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Guy WOPPELMANN, professeur des universités, président
- > Xavier BERTIN, chargé de recherche
- > Eric CHAUMILLON, professeur des universités
- > Olivier DE VIRON, professeur des universités
- > Mikhail KARPYTEV, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-201 du 1^{er} avril 2020 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GEEL

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 616-2, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GEEL, pour la rentrée universitaire 2020-2021 est composé comme suit :

- > Benoît SIMON-BOUHET, maître de conférences, président
- > Gilles RADENAC, maître de conférences
- > Vincent LE FOUEST, maître de conférences
- > Florence CAURANT, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-202 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Biotechnologies (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Biotechnologies (tous parcours) est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Stéphanie BORDENAVE, maîtresse de conférences, présidente
- > Frédéric SANNIER, professeur des universités
- > Sophie SABLE, maîtresse de conférences
- > Zoulikha REZZOUG, maîtresse de conférences
- > Isabelle LANNELUC, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-203 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Génie civil est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Erwan LIBERGE, maître de conférences, président
- > Ameer El Amine HAMAMI, maître de conférences
- > Marc ABADIE, maître de conférences
- > Emmanuel BOZONNET, maître de conférences
- > Christophe GILLIOT, maître de conférences associé temporaire

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-204 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique (tous parcours)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Informatique (tous parcours) est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Jean-Loup GUILLAUME, professeur des universités, président
- > Arnaud REVEL, professeur des universités
- > Patrick FRANCO, maître de conférences
- > Karell BERTET, maîtresse de conférences
- > Jacques MORCOS, maître de conférences
- > Carl FRELICOT, professeur des universités
- > Frédéric BERTRAND, maître de conférences
- > Armelle PRIGENT, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-205 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques et applications

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE**Article 1**

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Mathématiques et applications est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Michel BERTHIER, professeur des universités, président
- > Catherine CHOQUET, professeuse des universités
- > Laurent MASCARILLA, maître de conférences
- > Christophe SAINT-JEAN, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Arrêté n° 2020-206 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission
pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis
personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies,
Santé, mention Sciences et génie des matériaux**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE**Article 1**

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences et génie des matériaux est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Juan CREUS, professeur des universités, président
- > Sébastien TOUZAIN, professeur des universités
- > Stéphanie MALLARINO, maîtresse de conférences
- > Catherine SAVALL, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-207 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises, personnels pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GGL

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises, personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GGL est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Guy WOPPELMANN, professeur des universités, président
- > Xavier BERTIN, chargé de recherche
- > Eric CHAUMILLON, professeur des universités
- > Olivier DE VIRON, professeur des universités
- > Mikhail KARPYTECHEV, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2020-208 du 1^{er} avril 2020 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises, personnels pour l'accès au niveau du master du domaine sciences, technologies, santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GEEL

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la Faculté des Sciences et Technologies,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises, personnels, pour l'accès au niveau du master du domaine Sciences, Technologies, Santé, mention Sciences pour l'environnement, parcours GEEL est composée pour la rentrée universitaire 2020-2021 comme suit :

- > Benoît SIMON-BOUHET, maître de conférences, président
- > Gilles RADENAC, maître de conférences
- > Vincent LE FOUEST, maître de conférences
- > Florence CAURANT, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} avril 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

